

Le Dictionnaire politique pour les nuls

On le sait, la politique, ce n'est pas à la portée de tous. La plupart du temps, *Monsieur-et-Madame-Tout-le-monde* y perd son latin, comme le dit l'expression. Que ce soit à la télévision, dans les journaux ou sur le web, la politique est un charabia pour un néophyte (lire ici : ti-nouveau, *newbie* ou autre épithète du genre)

C'est pourquoi on a pensé à te donner un petit coup de main (oui, TOI le jeune!) afin de déchiffrer ce code, code aussi complexe que le Code Da Vinci, la Bible, les paroles vides de sens de Sinead O'Connor, les gazouillis de Paul Piché, les plaintes de Kashtin ou les *jokes* des vieux magazines Safarir!

Si vous avez des suggestions et des interrogations, communiquez avec nous pour mettre périodiquement à jour ce dictionnaire. Ça serait vraiment apprécié!

Bonne lecture!

Jean-Sébastien Lapointe, agent de participation citoyenne

La base de la base

Voici une liste exhaustive de termes généraux à savoir avant tout!

Assemblée : Organe délibérant, élu par le peuple, chargé de le représenter dans la gestion des affaires de l'État.

Député : Membre d'une assemblée élective, et spécialement d'une assemblée législative élue au suffrage universel; parlementaire.

État : Entité politique constituée d'un territoire délimité par des frontières, d'une population et d'un pouvoir institutionnalisé.

Gouvernement : Forme politique qui régit un État / Organe qui détient le pouvoir exécutif dans un État.

Parti : Association de personnes constituée en vue d'une action politique.

Politique: Ensemble des options prises collectivement ou individuellement par le gouvernement d'un État ou d'une société dans les domaines relevant de son autorité.

Ministère : Administration dépendant d'un ministre; bâtiment où se trouvent ses services.

Ministre : Membre du gouvernement d'un État à la tête d'un département ministérielle.

Sénat : Nom donné à diverses assemblées politiques.

La politique au Canada et au Québec

Voici des termes afin de mieux comprendre la politique au Canada et au Québec!

Assemblée nationale ou Salon Bleu : Assemblée (chambre-basse) de la députation provinciale du Québec située dans la ville de Québec. Les députés, au nombre de 125, sont élus au suffrage universel par la population québécoise. Leur mandat est limité jusqu'à la dissolution de la chambre, généralement après un maximum de 5 ans.

Chambre des communes : Assemblée (chambre-basse) de la députation fédérale du Canada située au Parlement du Canada à Ottawa. Les députés, au nombre de 308, sont élus au suffrage universel par la population canadienne. Leur mandat est limité jusqu'à la dissolution de la chambre, généralement après un maximum de 5 ans.

Chef : Au Canada et au Québec, le chef est généralement un député élu par les membres de son parti afin qu'il en soit le dirigeant légitime.

Conseil législatif ou Salon Rouge : Assemblée (chambre-haute) des sénateurs provinciaux du Québec située à l'Hôtel du Parlement à Québec. Dissous définitivement en 1968, le Salon Rouge est désormais utilisé comme salle de réception pour hauts dignitaires et pour divers comités.

Hôtel du Parlement : Construit en 1887 et situé dans la ville de Québec, l'Hôtel du Parlement regroupe l'Assemblée nationale (le Salon Bleu), le Conseil législatif (le Salon Rouge), la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et divers bureaux pour les députés et ministres.

Leader : Au Canada et au Québec, le leader est un député désigné par chaque parti pour faire appliquer les règlements de l'assemblée devant la présidence. Il est le seul député qui puisse se lever en tout temps en chambre pour faire appel à un règlement. Il négocie également le feuillet avec la présidence de l'assemblée. Le leader est souvent accompagné d'adjoints.

Parlement du Canada : Construit en 1876 et situé dans la ville d'Ottawa, le Parlement du Canada comprend la Chambre des communes, le Sénat et divers bureaux pour les députés et ministres.

Président de l'assemblée : Au Canada et au Québec, le président de l'assemblée est un député choisi à l'unanimité par une assemblée pour mener à bien les travaux de celle-ci. Étant l'autorité suprême à l'intérieur de l'assemblée, le Président de l'assemblée détient divers pouvoirs dont l'attribution des temps de paroles aux députés, la gérance du feuillet de la journée et d'autres pouvoirs.

Président de caucus : Au Canada et au Québec, le président de caucus est un député désigné par chaque parti pour assurer le bon déroulement des discussions au sein de celui-ci.

Sénat : Assemblée (chambre-haute) des sénateurs fédéraux du Parlement canadien situé dans la ville d'Ottawa. Les sénateurs, au nombre de 105, sont nommés par le gouverneur général sous recommandation du premier ministre. Leur mandat reste en fonction jusqu'à l'âge de 75 ans, de sorte que leur mandat peut durer plusieurs décennies.

Whip : Au Canada et au Québec, le whip est un député désigné par chaque parti pour assurer sa cohésion, sa discipline et l'assiduité de ses membres. Le whip est souvent accompagné d'adjoints.

Les «ismes»

Que serait le monde sans les fameux «ismes» ? Voici des courtes définitions de la plupart des «ismes» présent dans le vocabulaire politique, économique et social.

Anarchisme : Doctrine politique qui préconise la suppression de l'État et de toute contrainte sociale sur l'individu.

Antisémitisme : Doctrine ou attitude d'hostilité systématique à l'égard des juifs.

Capitalisme : Système économique et social fondé sur la propriété privée des moyens de production et d'échange.

Communisme : Doctrine prônant l'abolition de la propriété privée au profit de la propriété collective et, notamment, la collectivisation des moyens de production et la répartition des biens de consommation selon les besoins de chacun.

Corporatisme : Doctrine économique et sociale qui prône la création d'institutions professionnelles corporatives représentées auprès des pouvoirs publics.

Fascisme : Régime établi en Italie de 1922 à 1945, instauré par Benito Mussolini et fondé sur la dictature d'un parti unique, l'exaltation nationaliste et le corporatisme.

Internationalisme : Doctrine prônant la solidarité, l'union internationale des peuples, de groupes sociaux, etc., par-delà les cloisonnements nationaux.

Libéralisme : 1. Doctrine économique de la libre entreprise, selon laquelle l'État ne doit pas, par son intervention, gêner le libre jeu de la concurrence. 2. Doctrine politique visant à limiter les pouvoirs de l'État au bénéfice des libertés individuelles.

Libre-échangisme : Système économique dans lequel aucun obstacle douanier, fiscal ou réglementaire ne vient freiner les échanges commerciaux entre États.

Marxisme : Ensemble des conceptions philosophiques, économiques, sociales et politiques de Karl Marx, Friedrich Engels et de leurs continuateurs.

Mondialisme : Doctrine qui vise à réaliser l'unité politique du monde considéré comme une communauté humaine unique.

Nationalisme : Doctrine qui affirme la prééminence de l'intérêt de la nation par rapport aux intérêts des groupes, des classes, des individus qui la constitue.

Racisme : 1. Idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humains, les "races". 2. Attitude d'hostilité systématique à l'égard d'une catégorie déterminée de personnes.

Protectionnisme : Politique de protection de la production nationale contre la concurrence étrangère par des mesures tarifaires (droits de douane) et non tarifaires (quotas, contingents, normes, etc.).

Socialisme : Dénomination de diverses doctrines économiques, sociales et politiques condamnant la propriété privée des moyens de production et d'échange.

Totalitarisme : Système politique caractérisé par la soumission complète des existences individuelles à un ordre collectif qui fait régner un pouvoir dictatorial.

Types de régimes politiques

Les êtres humains, à travers le temps, se sont organisés en société avec des règles et des lois. Il y a eu une lente évolution entre le système clanique de l'ère paléolithique et la complexité des régimes politiques d'aujourd'hui. Voici une brève présentation de ces régimes. Veuillez noter que certains de ces régimes n'existent plus de nos jours ou ne sont qu'à l'état théorique.

Les démocraties

La démocratie est un système politique ou une forme de gouvernement dans lequel la souveraineté appartient au peuple. Dans son sens originel (dans la Cité-État d'Athènes du Ve siècle avant J.-C.), la démocratie est un régime politique où, fondamentalement, une organisation sociale où le peuple détient le pouvoir.

Démocratie directe : Régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté directement, sans l'intermédiaire d'un organe représentatif.

Démocratie libérale : Système politique qui caractérise les démocraties qui fondent leur légitimité sur la défense des libertés individuelles. Dans une démocratie libérale, l'État doit se limiter à ses fonctions régaliennes (police, justice, armée). Il peut toutefois jouer un rôle en matière de redistribution sociale, sous la condition de ne pas être en position monopolistique.

Démocratie mondiale : Système politique par lequel les décisions concernant la planète entière sont prises de manière démocratique. Une démocratie mondiale n'a encore jamais existé mais a été prônée par certains mouvements politiques et d'opinion notamment lors de la création de la Société des Nations et de l'Organisation des Nations unies.

Démocratie parlementaire (régime parlementaire) : Forme de démocratie moderne, souvent de pair avec la démocratie représentative. Elle s'appuie sur une institution principale, le Parlement, composés de représentants élus du peuple, c'est-à-dire des citoyens. Le parlement fait la loi (pouvoir législatif) et élit éventuellement le pouvoir exécutif (gouvernement).

Démocratie participative : Système mixte dans lequel, selon l'une des acceptions du terme, le peuple délègue son pouvoir des représentants sont donc chargés de proposer et voter des lois et des nominations), tout en le conservant (le peuple se saisit lui-même directement de telles questions, via une pétition d'une fraction du corps électoral).

Démocratie représentative : Régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté par représentants interposés, ceux-ci incarnant la volonté générale. Les représentants votent les lois.

Démocratie royaliste : Régime politique mélangeant la social-démocratie et la démocratie chrétienne dans un État dirigé par un roi, ou dans un mouvement politique visant à rétablir un roi.

Les monarchies

La monarchie est une forme de gouvernement où le pouvoir est détenu et exercé par un seul homme, le monarque, le plus souvent héréditaire, mais pouvant également être élu. Il existe plusieurs types de monarchie.

Monarchie absolue (absolutisme) : Système dans lequel le gouvernement repose tout entier sur la personne du Roi et dans lequel le Parlement est soit absent, soit réduit à des pouvoirs consultatifs. Le monarque absolu doit par contre obéir aux lois fondamentales de son royaume.

Exemple: En France, lors du règne de Louis XIV (1643-1715), ce dernier devait obéir à deux lois fondamentales de son royaume. D'abord, la *loi salique* qui dictait que le successeur du roi devait être son plus proche parent masculin. Louis XIV ne pouvait donc pas choisir son successeur. Ensuite, la *loi de catholicité* qui dictait que le prochain roi de France devait être obligatoirement de religion catholique.

Monarchie constitutionnelle : Régime politique qui reconnaît un monarque élu ou héréditaire comme chef de l'État, mais où une constitution (série de lois fondamentales) limite les pouvoirs du monarque. Les monarchies constitutionnelles modernes ont le plus souvent un système de séparation des pouvoirs et le monarque est le chef (symbolique) de la branche exécutive.

Autres régimes

Autocratie : Régime politique où un seul individu détient le pouvoir, alors qualifié de pouvoir personnel et absolu.

Despotisme : Gouvernement par une autorité unique — une seule personne ou un groupe restreint - qui gouverne avec le pouvoir absolu.

Despotisme éclairé : Variante du despotisme, le pouvoir y est attribué à un homme dont les décisions sont guidées par la Raison. Les despotes éclairés sont influencés par les idées des philosophes des Lumières.

Théocratie : Régime politique où la légitimité politique découle de la divinité. La souveraineté y est exercée par un clergé, qui cumule les pouvoirs temporel et religieux.

Types de suffrage

À travers l'histoire, il y eut certaines "contraintes" en ce qui a trait au droit de vote. En effet, certains n'avaient aucunement le droit de vote, alors qu'ailleurs, certains avaient plus de droits que d'autres.

Suffrage capacitaire : Mode de scrutin dans lequel le droit de vote est accordé aux citoyens en fonction de leur « capacités ». En pratique, seuls les détenteurs de certains titres ou ceux qui exercent certaines fonctions auront le droit de vote.

Suffrage censitaire : Mode de scrutin dans lequel le droit de vote est accordé uniquement aux personnes qui payent un impôt d'un montant précis, le cens. Pour être éligible au droit de vote, il faut avoir un cens (impôt) dépassant un seuil déterminé par la loi électorale en vigueur.

Suffrage plural : Mode de scrutin dans lequel le droit de vote est accordé à tous les citoyens, mais certains d'entre eux ont droit à plusieurs voix. Généralement, ce sont les détenteurs de certains titres ou ceux qui exercent certaines fonctions qui auront plusieurs voix.

Suffrage universel : Mode de scrutin dans lequel le droit de vote est accordé à tous les citoyens en âge de voter.

Les modes d'élection

Dans les pays démocratiques, il existe plusieurs méthodes pour élire les députés et les dirigeants. Voici une liste des principaux modes d'élection.

Scrutin majoritaire plurinominal : Système de vote utilisé pour élire plusieurs candidats lors d'une élection. Chaque électeur a droit à un nombre de voix qui correspond au nombre de sièges à pourvoir. Il distribue alors ses voix (une par candidat) parmi les candidats. Selon les systèmes politiques, il peut ou non distribuer seulement une partie de ses voix. Les candidats qui obtiennent le plus grand nombre de voix sont élus.

Scrutin proportionnel plurinominal : Système de vote proportionnel le plus répandu à l'heure actuelle. Le principe est le suivant : chaque parti présente une liste de candidats aux électeurs. Mais deux systèmes bien distincts existent quant au choix laissé aux électeurs sur les candidats de la liste qu'ils souhaitent voir élus, soit ce choix leur est dénié au profit des appareils de partis (listes bloquées), soit il leur est reconnu, avec des variantes (vote préférentiel).

Scrutin majoritaire uninominal à un tour : Système de vote considéré comme le plus simple à l'heure actuelle. L'électeur doit choisir un candidat parmi plusieurs. On compte alors le nombre de voix obtenues par chaque candidat. Celui qui recueille le plus de voix (majorité relative) remporte les élections.

Scrutin majoritaire uninominal à deux tours : Dans ce système de vote, l'électeur doit choisir un candidat parmi plusieurs. On compte alors le nombre de voix obtenues par chaque candidat. Si un candidat recueille la majorité absolue (plus de 50% des suffrages exprimés) il est élu. Sinon, on organise une seconde élection, pouvant comporter un nombre plus réduit de candidats, et à l'issue de laquelle est élu celui qui recueille le plus de voix (majorité relative) parmi les suffrages exprimés.

Scrutin de vote unique transférable (méthode de Hare) : Système de vote destiné à élire plusieurs candidats lors d'une élection. Chaque électeur *doit pouvoir choisir* son ou ses candidats, sans s'en remettre au choix d'un parti sur lequel il n'a aucun moyen d'action direct en tant que simple citoyen. Le nombre d'élus doit correspondre à une *répartition proportionnelle* .

Scrutin de liste à la majorité : Système de vote par liste lors d'une élection. Chaque parti propose une liste de candidats. L'électeur choisit une liste. La liste ayant obtenu une majorité de voix est la liste gagnante et obtient tous les sièges.

Scrutin mixte : Système de vote dans lesquels on essaie de faire intervenir une part de majoritaire dans un système proportionnel ou une part de proportionnel dans un système majoritaire.

Organisations internationales gouvernementales (OIG)

Les OIG sont des organismes sous la tutelle de gouvernements et d'États.

AIEA : Agence internationale de l'énergie atomique. Fondée en 1953, l'AIEA est une organisation qui dépend directement du Conseil de sécurité des Nations

Unies cherchant à promouvoir les usages pacifiques de l'énergie nucléaire et à limiter le développement de ses applications militaires.

ALENA : *Accord de libre-échange nord-américain*. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994, l'ALENA est un traité créant une zone de libre-échange entre trois pays d'Amérique du Nord : le Mexique, les États-Unis et le Canada.

BM : *Banque mondiale*. Fondée en 1945, la BM est une organisation internationale créée pour lutter contre la pauvreté en finançant les États. Son fonctionnement est assuré par le versement d'une cotisation réglée par les États membres. Son siège est à Washington D.C. aux États-Unis.

ECOSOC : *Conseil économique et social de l'ONU*. L'ECOSOC est placé sous l'égide de l'assemblée générale de l'ONU et a un rôle consultatif concernant les questions de coopération économique et sociale au niveau international. Son rôle est d'examiner des questions dans les domaines économique, social, culturel, éducatif, de santé publique et tout autre domaine apparenté à ces derniers. Il entretient également des liens étroits avec les ONG dans les domaines de sa compétence.

FAO : *Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (littéralement de l'anglais *Food and Agriculture Organization*)* Fondée en 1945, la FAO a comme principaux objectifs d'assister les pays en voie de développement dans les domaines de la nutrition, l'alimentation, l'agriculture, les forêts et la pêche.

FIDA : *Fonds international de développement agricole*. Fondé en 1974, le FIDA a pour but de mobiliser de nouveaux fonds pour le développement agricole dans les pays en développement: lutte contre la faim et amélioration des techniques agricoles.

FMI : *Fonds monétaire international*. Fondé en 1944, le FMI est une institution internationale dont le rôle essentiel de nos jours est de fournir des crédits aux pays connaissant des déficits extérieurs et des difficultés financières. Il leur impose en contrepartie certaines politiques économiques.

HCR : *Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés*. Fondé en 1951, le HCR est une agence spécialisée de l'ONU ayant pour but de protéger les réfugiés, de trouver une solution durable à leurs problèmes et de veiller à l'application de la Convention de Genève sur les réfugiés.

NORAD : *Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord* (littéralement de l'anglais *North American Aerospace Defense Command*). Fondé en 1957, le NORAD est une organisation américano-canadienne dont la mission est la surveillance de l'espace aérien nord-américain.

OACI : *Organisation de l'aviation civile internationale*. L'OACI est une organisation internationale qui dépend de l'ONU. Son rôle est de participer à l'élaboration des normes qui permettent la standardisation du transport aéronautique international.

OIT : **Organisation internationale du travail**. Fondée lors de la Conférence de paix en 1919 et intégrée à l'ONU en 1946, l'OIT est une institution chargée de promouvoir les droits des travailleurs, d'améliorer leurs conditions de travail et de lutter contre le chômage.

OMC : **Organisation mondiale du commerce**. Fondée en 1995, l'OMC se présente comme la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Au cœur de l'organisation se trouvent les Accords de l'OMC, négociés et signés par la majeure partie des puissances commerciales du monde et ratifiés par leurs parlements. Le but est d'aider, par la réduction d'obstacles au libre-échange, les producteurs de marchandises et de services, les exportateurs et les importateurs à mener leurs activités.

ONU : **Organisation des Nations Unies**. Fondée en 1945, l'ONU a pour principale fonction de résoudre les problèmes internationaux. Elle ne dispose pas de force militaire mais elle peut demander aux États membres de fournir des contingents pour mettre sur pied des forces d'interposition (les *Casques bleus*). Depuis l'adhésion du Monténégro en 2006, elle inclut désormais la totalité des États du monde (hormis le Vatican, qui dispose d'un statut particulier).

ONUDI : **Organisation des Nations unies pour le développement**. Fondée en 1966, l'ONUDI est une agence de l'ONU dont la mission est d'aider au développement industriel de ses pays membres.

OMI : **Organisation maritime internationale**. Fondée en 1948, l'OMI est une agence spécialisée de l'ONU ayant comme buts d'aider à la collaboration entre les états membres dans le domaine de la réglementation maritime et à prévenir les pollutions du milieu marin par les navires et installations portuaires.

OMM : **Organisation météorologique mondiale**. Fondée en 1873, l'OMM devient une agence spécialisée de l'ONU en 1951. Son rôle est de participer à l'élaboration des normes qui permettent la standardisation des mesures météorologiques, leur échange international pour la veille et la prévision météorologique, leur archivage pour les études climatiques ainsi qu'une application pertinente de cette information. Elle traite également de l'hydrologie opérationnelle.

OMPI : **Organisation mondiale de la propriété intellectuelle**. Devenue partie intégrante de l'ONU en 1974, l'OMPI est une institution qui défend la propriété intellectuelle.

OMS : **Organisation mondiale de la santé**. Fondée en 1948, l'OMS est une agence spécialisée de l'ONU pour la santé et dépendant directement du Conseil économique et social de l'ONU. L'OMS a pour principal objectif de développer le plus possible le niveau de santé de tous les peuples.

OMT : **Organisation mondiale du tourisme**. Fondée en 1975, l'OMT est une agence de l'ONU qui s'occupe de promouvoir le tourisme. En 2004, elle comptait 144 pays, 7 territoires et quelque 300 membres représentant le secteur privé, des établissements d'enseignement, des associations de professionnels du tourisme et des autorités touristiques locales.

OPEP : **Organisation des pays exportateurs de pétrole**. Fondée en 1960, l'OPEP est une organisation intergouvernementale de pays visant à négocier avec les sociétés pétrolières pour tout ce qui touche à la production de pétrole, son prix et les futurs droits de concessions.

OTAN : **Organisation du Traité de l'Atlantique Nord**. est une organisation politico-militaire créée à la suite de négociations entre les signataires du Traité de Bruxelles (la France, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni), les États-Unis et le Canada ainsi que 5 autres pays d'Europe Occidentale invités à participer (le Danemark, l'Italie, l'Islande, la Norvège et le Portugal), pour organiser l'Europe face à l'Union soviétique après la Seconde Guerre mondiale. Le siège de l'OTAN se trouve à Bruxelles et son commandement militaire (SHAPE) à Mons (Belgique).

SDE : **Société des nations**. La SDE est une organisation internationale introduite par le Traité de Versailles en 1919 dans le but de conserver la paix en Europe. Basée à Genève, dans le Palais Wilson puis le Palais des Nations, elle est remplacée en 1945 par l'Organisation des Nations unies. La SDE est à juste titre l'ancêtre de l'ONU.

UE : **Union européenne**. L'UE est une organisation internationale qui regroupe une majorité (de 25 sur environ 50 en 2006, et de 27 sur environ 50 en 2007) des États du continent européen. Cette organisation à la fois intergouvernementale et supranationale a été établie avec cette dénomination par 12 États avec le traité sur l'Union européenne en 1993.

UIT : **Union internationale des télécommunications**. Attachée directement à l'ONU en 1947, l'UIT est chargée de la réglementation et de la planification des télécommunications dans le monde, elle établit les normes de ce secteur et diffuse toutes les informations techniques nécessaires pour permettre l'exploitation des services mondiaux de télécommunications. Dans ce cadre, elle gère aussi l'attribution des bandes de fréquences radioélectriques pour la communication hertzienne.

UNESCO : **Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture**. Elle est une agence spécialisée de l'Organisation des Nations Unies qui a été créée en 1945. L'Unesco poursuit son action à travers cinq grands programmes : l'éducation, les sciences exactes et naturelles, les sciences sociales et humaines, la culture, la communication et l'information.

UNICEF: acronyme anglais pour **Uni Natalement International Child Emergency Fund**. Fondée en 1946, l'UNICEF est une agence de l'ONU chargée de l'aide humanitaire sur le long terme aux enfants et aux mères des pays en développement.. Son financement est assuré par les États donateurs, mais aussi par des dons privés. Ses programmes portent essentiellement sur la santé et le bien-être des enfants.

UPU : **Union postale universelle**. L'UPU est une institution spécialisée de l'ONU ayant pour but est de favoriser le bon développement, ainsi que la coopération, des différents systèmes postaux existants

ZLENA : **Zone de libre-échange des Amériques**. La ZLEA est une communauté économique qui pourrait succéder à l'ALENA. Il engloberait 34 pays, soit toute

l'Amérique, sauf Cuba. La ZLENA est donc un projet non concrétisée à l'heure actuelle.

Organisations internationales non gouvernementales (ONG)

Les ONG sont des organisations d'intérêt public qui ne relève ni de l'Etat ni d'une institution internationale.

Amnesty international (AI) : Fondé en 1961, Amnesty international est une ONG qui défend les droits humains et le respect de la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*. Cette organisation milite notamment pour la libération des prisonniers d'opinion, l'abolition de la peine de mort et de la torture et l'arrêt des crimes politiques.

CARE international : ***Cooperative for American Remittances to Europe***. Fondé en 1945, CARE international se donne pour objectif de construire un monde d'espoir, de tolérance et de justice sociale où la pauvreté serait vaincue et où les populations vivraient dans la dignité et la sécurité. Dans plus de soixante-dix pays à travers le monde, CARE aide à rendre autonomes les plus démunis tout en visant à protéger leurs droits économiques et sociaux.

CIO : ***Comité internationale olympique***. Fondée en 1894, le CIO a comme but de réinstaurer les anciens Jeux olympiques de la Grèce antique, et organiser cet événement sportif tous les quatre ans.

Croix-Rouge : Fondée en 1864, la Croix-Rouge a pour mission de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes ; de protéger la vie et la santé et de faire respecter la personne humaine, en particulier en temps de conflit armé et dans d'autres situations d'urgence ; d'œuvrer à la prévention des maladies et au développement de la santé et du bien-être social ; d'encourager l'aide volontaire et la disponibilité des membres du Mouvement, ainsi qu'un sentiment universel de solidarité envers tous ceux qui ont besoin de sa protection et de son assistance.

Croix-Verte internationale : Fondée en 1993, la Croix-Verte internationale a pour mission d'aider le développement en tenant compte des limites de la nature et de la technologie pour construire un avenir durable et pacifique entre les hommes.

DSF : ***Douleurs sans frontières***. DSF est une organisation non gouvernementale soutenue par l'Organisation Mondiale de la Santé et reconnue d'utilité publique. Douleurs Sans Frontières est aujourd'hui la seule ONG impliquée dans la gestion de la douleur et de la souffrance : prise en charge thérapeutique, suivis psychologique, formation des professionnels locaux, mise en place d'enseignements universitaires

Greenpeace : Fondé en 1971, Greenpeace est un des principaux acteurs en faveur de la préservation de la nature et des espèces menacées dans le monde. Greenpeace est présente et active dans 160 pays.

Mouvement européen : Fondé au Congrès de la Haye en 1948, le Mouvement européen est une association internationale dont le siège est à Bruxelles. Elle fédère des associations et des particuliers désireux d'œuvrer à la construction d'une Europe unie.

MSF : **Médecins sans frontières**. Fondé en 1971, MSF offre une assistance médicale d'urgence dans des cas comme les conflits armés, les catastrophes naturelles, les épidémies et les famines. MSF offre aussi des actions à plus long terme lors de conflits prolongés ou d'instabilité chronique, dans le cadre de l'aide aux réfugiés ou à la suite de catastrophes.

Oxfam international : **Oxford Committee for Famine Relief**. Fondé en 1942, Oxfam international lutte sur les terrains politique, économique et humanitaire contre la pauvreté et les inégalités dans le monde, et pour un développement durable et équitable.

RSF : **Reporters sans frontières**. Fondé en 1982, RSF est une organisation non gouvernementale (ONG) internationale, se donnant pour objectif la défense de la liberté de la presse.

WWF : **World Wildlife Fund** (littéralement, *Fonds mondial pour la vie sauvage*). La WWF est une organisation mondiale de protection de la nature et de l'environnement, fortement impliquée dans le Développement Durable, ayant son siège à Gland, en Suisse.

*****Nous désirons vous informer que nous avons utilisé comme outils le Dictionnaire Larousse 2006 et le site web wikipédia (www.wikipedia.org) pour la réalisation de ce Dictionnaire *****